

Transport scolaire

Fiche d'inscription 2022/2023

☞ Veuillez noter que l'utilisation du transport scolaire communal nécessite une inscription au préalable !

Tout changement dans le courant de l'année scolaire doit être signalé par écrit au service scolaire de l'administration communale.

1. Données de l'enfant :

Nom :	
Prénom(s) :	
Adresse :	
Classe 22/23 :	Cycle
Enseignant(e) :	

2. Localité Arrêt

Cochez s.v.p. ce qui convient :

	Aller matin	Retour matin	Aller après-midi	Retour après-midi
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

3. Convention réglant la collaboration des parents :

Je soussigné(e), (mère/père/tuteur) autorise mon enfant (âgé d'au moins 9 ans) à **rentrer seul à la maison** à partir de

l'arrêt mentionné ci-dessus : oui non

☎ Numéro de téléphone (mère/père/tuteur) :

L'accompagnatrice responsable a l'autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Elle est le premier interlocuteur des parents pour tout problème qui pourrait se poser. Les élèves doivent se conformer au règlement en vigueur et respecter les consignes de l'accompagnatrice.

Date 2022 Signature :

→ Prière de remettre la fiche d'inscription à l'accueil de la mairie ou directement au service enseignement (bureau 017 RDC) pour le vendredi, 19 août 2022 au plus tard. enseignement@kaerjeng.lu ou tél: 500 552 323 pour tout renseignement supplémentaire.